

Module 1

Du côté de l'enfant, comment accompagner son développement psychomoteur ?



Les professionnels de la petite enfance sont témoins, mais aussi accompagnateurs du développement psychomoteur des jeunes enfants : Des interrogations se posent fréquemment autour des étapes de ce développement : la position assise, l'acquisition de la marche, de la propreté..., son évolution et ses rythmes, ainsi que la question du portage.

Une connaissance fine de ces thématiques et une réflexion sur l'impact de l'environnement proposé aux jeunes enfants sont indispensables pour les accompagner vers une autonomie psychomotrice.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Compétences acquises : à l'issue de la formation, le professionnel sera capable de :

- Actualiser ses connaissances et établir des liens entre les aspects neuromoteurs, affectifs, psychiques et les expériences sensorimotrices.
- Comprendre les enjeux du développement psychomoteur.
- Appréhender le sens que prend la motricité de l'enfant dans la dynamique familiale et environnementale.
- Ajuster sa pratique professionnelle auprès des jeunes enfants, selon son cadre de travail. Ce qui permettra à la fois de clarifier le type d'accompagnement et d'en préciser le projet, mais également de penser le sens de ses gestes, de ses paroles, afin d'adapter ses propositions de postures, de jeux et d'aménagement d'espace.

Public

Psychomotriciens, tout personnel soignant et éducatif (puéricultrice, éducateur de jeunes enfants, médecin) travaillant en structures d'accueil de jeunes enfants.

CONTENUS

Etape 1 DPC : Acquisition et/ou développement des connaissances théoriques et des compétences professionnelles

- Evolution des représentations autour du développement de l'enfant : croyances et traditions autour des besoins de l'enfant, de son immaturité et ses compétences plus récemment découvertes.
- Evolution des pratiques professionnelles qui y sont liées : Enseigner, faire faire, montrer, laisser faire, mettre en situation d'agir... Cf. Les apports des travaux de J. Lévy avec l'Eveil du Tout-petit, et d'E. Pikler autour de la motricité libre
- Les sens des mots utilisés dans le champ de la petite enfance : Autonomie, stimulation, liberté de mouvements, activités, libre choix, respect du rythme...
- Le développement psychomoteur du jeune enfant :
La neuro-motricité et la plasticité cérébrale.
La prise en compte des facteurs relationnels et environnementaux.
Les étapes importantes de ce développement : les différentes « pièces du puzzle » qui amènent à une marche harmonieuse et la poursuite des acquisitions psychomotrices jusqu'à 3 ans.
- L'observation et le décodage des manifestations corporelles de l'enfant
Ses modes de communication
Les signes d'alerte au cours de son développement.

Références théoriques : D. Anzieu, M. Ainsworth, J. de Ajuriaguerra, G. Azémar, J. Bowlby, T.B. Brazelton, A. Bullinger, B. Cramer, B. Golse, A. Grenier, J. Lévy, J. Piaget, E. Pikler, M. Titran, L. Vaivre Douret, R. Vasseur, H. Wallon, D. Winnicott...

Etape 2 DPC : Perfectionnement et évaluation de la pratique professionnelle à partir :

- d'apports théoriques,
- d'illustrations cliniques amenées par la formatrice,
- d'analyse de vignettes cliniques amenées par les participants,
- de partage d'expérience en groupe.

Intervenante

Monique BUSQUET

Module 1

Durée : 3 jours (21 h)



Enregistrement
ANDPC N° 4729

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation présentielle en groupe
- Apports théoriques
- Travail d'expérimentation corporelle
- Partage d'expériences en : mises en commun et analyse de situation cliniques
- Travail partagé sur des documents vidéo (éventuellement apportés par les participants)
- Une bibliographie sera fournie

Module 2

Du côté des adultes, comment soutenir les parents et les professionnels ?



Les parents interpellent aussi souvent les professionnels autour des questions liées au développement psychomoteur de leur enfant : ses rythmes et les conditions d'acquisition des différentes étapes, l'utilisation du matériel de puériculture, les "stimulations" qui seraient à lui proposer. Leurs attentes et les objectifs des professionnels ne concordent pas toujours. Or, pour les professionnels, il est indispensable d'avoir travaillé la question des enjeux à la fois de leurs relations avec les enfants accueillis et avec leurs parents.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Compétences acquises : à l'issue de la formation, le professionnel sera capable de :

- **Réfléchir à sa place de professionnel** aux côtés des parents et **la rendre plus pertinente** :
 - **Comprendre les attentes et les besoins** des parents, et s'y adapter,
 - **Affiner sa posture professionnelle** entre ses certitudes et les dynamiques intrafamiliales,
 - **Travailler en alliance** avec les parents,
 - **Prendre soin** de l'enfant comme de ses parents.
- **Accompagner aussi les professionnels** qui exercent dans les structures d'accueil : les étayer pour qu'ils puissent à leur tour soutenir et porter les jeunes enfants dans leur développement.

Public

Psychomotriciens, tout personnel soignant et éducatif (puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants, médecin...) travaillant en Structures d'Accueil de jeunes enfants.

CONTENUS

Etape 1 DPC : acquisition et/ou perfectionnement des connaissances et des compétences professionnelles

- **Le travail avec les parents** :
 - Croisement entre les **attentes des parents**, les **besoins de l'enfant** et les **objectifs des professionnels**
 - **Place et impact des émotions** dans ce travail à trois
 - Le professionnel : **Moi-Auxiliaire et support d'identification** des parents
 - **Etre ensemble**, regarder et mettre en mots pour mieux s'ajuster à l'enfant.
- Les **professionnels proches des enfants au quotidien** :
 - **Implication** émotionnelle et corporelle
 - **Prise en compte de l'archaïque** en jeu dans le travail auprès des bébés
 - Le travail d'équipe : un ensemble d'"**enveloppes gigognes**"...

Intervenante

Monique BUSQUET

Module 2

Durée : 3 jours (21 h)

Etape 2 DPC : Perfectionnement et évaluation de la pratique professionnelle à partir :

- D'apports théoriques,
- D'illustrations cliniques amenées par la formatrice
- D'analyse de situations cliniques amenées par les participants
- De partage d'expériences en groupe



Enregistrement
ANDPC N° 4729

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation présentielle en groupe
- Apports théoriques
- Partage d'expérience en groupe : mise en commun et analyse de situations cliniques
- Travail partagé sur des documents vidéo (éventuellement amenés par les participants)
- Une bibliographie sera fournie